

# VÉRIFIEZ VOS ACQUIS

## Exercice 1 Les revenus de la famille Bernard

Au cours de l'année, M. et Mme Bernard ont reçu les revenus suivants :

- Salaire brut de M. Bernard, technicien de maintenance : 25 000 €
- Bénéfice d'exploitation de Mme Bernard, coiffeuse : 19 000 €
- Intérêts des deux livrets A : 210 €

M. et Mme Bernard ont payé 4 100 € d'impôts sur le revenu et d'impôts locaux ainsi que 7 520 € de cotisations sociales. Au cours de l'année, ils ont perçu 3 100 € de prestations sociales (allocations familiales, maladie).

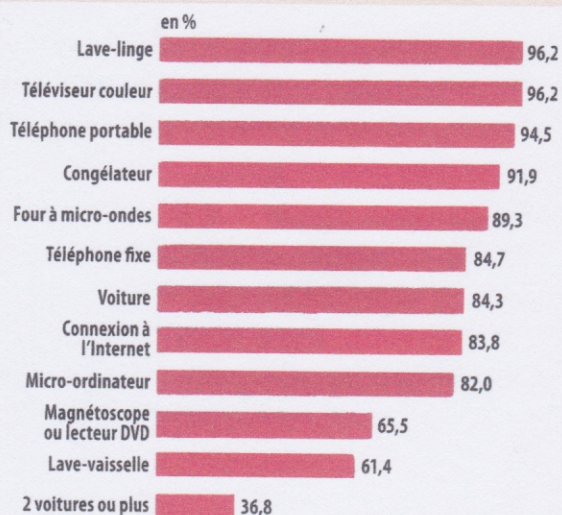
1. Calculez le revenu primaire et le revenu disponible du ménage Bernard.
2. Quelles sont les deux utilisations qu'ont pu faire M. et Mme Bernard de leur revenu disponible ?
3. Sachant que le taux d'épargne de ce ménage est de 14,8 %, calculez le montant de leur épargne et de leur consommation.

## Exercice 2 Les dépenses de la famille Bernard au mois de novembre

- Loyer = 800 €
- Produits alimentaires = 480 €
- Eau, électricité = 90 €
- Vêtements = 300 €
- Livres = 40 €
- Achat d'un lave-linge = 400 €
- Gaz = 50 €
- Facture Internet = 30 €
- Cinéma = 40 €
- Abonnements téléphone mobile = 80 €
- Acompte pour vacances à la montagne = 150 €
- Assurance automobile = 120 €
- Cantine = 100 €

1. Quel est le montant des dépenses contraintes de la famille Bernard ?
2. Sachant que les époux Bernard ont un revenu mensuel de 3 900 €, comparez la part de leurs dépenses contraintes dans leur revenu à la moyenne nationale (30 %). Quelle conclusion en tirez-vous ?
3. Pour quelle raison le développement des dépenses contraintes (ou pré-engagées) peut-il donner l'impression d'une perte de pouvoir d'achat ?

## Exercice 3 Taux d'équipement des ménages en biens durables en 2017



INSEE, TEF 2019.

- À partir du document ci-contre, cochez les bonnes réponses.

- |  | Vrai                     | Faux                     |
|--|--------------------------|--------------------------|
| - 89,3 % des ménages possèdent un four à micro-ondes.                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Les ménages français sont mieux équipés en micro-ordinateur qu'en congélateur. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Sur 100 ménages français, 36,8 ont au moins deux voitures.                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - 5,5 % des ménages français ne possèdent pas de téléphone portable.             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |